

MIGRATION ET DEVELOPPEMENT CAUSES ET CONSEQUENCES 15 juin 2007

Minutes

Introduction – Pierre Géhot, Président de Caritas International (Belgique)

Caritas Belgica fête ses 75 ans en 2007. Dans ce cadre, Caritas organise un cycle de conférences sur le thème de « migration et développement » qui aboutiront sur un colloque public le 23 novembre de cette année.

Les cinq ateliers préparatoires au colloque sont les suivants :

- 9 mars : **Transferts financiers de l'immigration et développement**
- 23 avril : **L'intégration des migrants**
- 25 mai : **Migrations circulaires et problématique du retour**
- 15 juin : **Causes des migrations et conséquences pour le développement**
- 24 septembre : **Coût humain des migrations**

Après quelques mots d'accueil et ce petit rappel, Mr Géhot exprime sa satisfaction par rapport au succès de ces conférences.

Présentation – Marc Somers, Chef du Département Etranger de Caritas International (Belgique)

Il y a actuellement près de 200 millions des migrants dans le monde dont 13 millions de réfugiés. C'est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur mais qui n'est pas nouveau. Cependant, il y a un changement des discours :

- des pays d'« accueil » : effets positifs : transferts des fonds, 232 milliards des dollars en 2005, manque des main d'œuvres, autres profils : informaticien, personnels médicaux, création des entreprises dans certains niches, ...
- des pays de départ : effets négatifs (exode des cerveaux, familles sans mère, ..)

Mr Somers présente le modérateur du jour ; **Mr Dirk Barrez**. Il est journaliste, cinéaste, auteur et travaille beaucoup sur les aspects de la globalisation. Nous lui devons les documentaires « het gezicht van de honger » (le visage de la faim) et récemment « la vache n° 80 a des problèmes », assez connus en Belgique.

Peter Verhaeghe – Migration Officer, Caritas Europa

Migration et Développement : « triple gain » ?

Les concepts, les types de migration, les chiffres, et le point de vue de Caritas Europe : le triple gain !

Voir la présentation « Migration et Développement Triple gain » ainsi que le document « Caritas Europa-WSF Mig&Dev workshop » (en anglais).

Mr Verhaeghe propose d'utiliser la terminologie « **pays de destination** » plutôt que « pays d'accueil ». En effet si nous considérons l'Union Européenne, nous constatons que son souci majeur à propos des migrations est de contrôler l'immigration entre autre en imposant des conditionnalités à la coopération au développement. Dans le même ordre d'idée, les débats politiques sur le thème de la migration sont souvent dominés par des considérations économiques.

Mr Verhaeghe plaide pour remettre la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme au cœur des politiques de développement et des politiques liées à la migration. Où est la place du migrant dans le débat ? La main d'œuvre et les cerveaux dont ont parle cachent autant d'êtres humains.

Une politique de migration doit être cohérente et doit combattre les causes de la migration forcée plutôt que de cibler les personnes qui en sont les victimes. Il nous faut devenir **pays d'accueil** !

Najla Chahda – Responsable du 'Migration Centre' de Caritas Liban

Migration : causes et conséquences – Cas du Liban

Voir le document « *Migration - Causes et conséquences. Cas du Liban* »

Le Liban est un pays de migration par excellence puisque sur 4 millions d'habitants environ 900.000 personnes ont émigrés entre 1975 et 2001. D'un autre côté, 8% de la population du pays est immigrée. Deux groupes importants d'immigrés sont constitués d'une part par les femmes asiatiques (Sri Lanka, Philippines, Malaisie) venant travailler comme personnel domestique au Liban et d'autre part par les réfugiés palestiniens.

Mr Abbé Ambroise Tine - Secrétaire Général de Caritas Sénégal

Le phénomène de l'émigration clandestine : le cas du Sénégal

Voir le document « *Conférence sur l'émigration clandestine* »

Le Sénégal est un important 'expéditeur' de migrants. La cause principale de l'émigration reste la pauvreté qui perdure et s'aggrave dans un monde dominé par un libéralisme vidé de sentiments.

Monseigneur Blaise Nzeyimana - Secrétaire Général de Caritas Burundi

Contexte migratoire au Burundi - Incidences sociales et économiques

Voir le document « *Migration et développement : le cas du Burundi* »

L'histoire récente du Burundi a généré d'important flux migratoires : réfugiés dans les pays voisins et personnes déplacées. Actuellement beaucoup de réfugiés sont revenus ou reviennent au pays posant la question délicate de la propriété foncière sur un territoire trop étroit. Actuellement, le pays accueille aussi deux camps de réfugiés congolais.

Débat

Question : Quand on parle de « Migration & Développement », on parle du développement de qui, du pays d'émigration ou du pays d'immigration ?

En effet, beaucoup de personnes qui migrent le font involontairement. Ces personnes sont dans la détresse. La notion de développement peut donc paraître déplacée.

Une radio, une lampe torche ramenés au pays, est-ce cela le développement ?

Peter Verhaeghe :

Le migrant contribue au développement des deux pays ; dans le pays d'origine grâce aux transferts de fonds et à la circulation d'information et de savoirs ; dans le pays de destination grâce au travail effectué mais aussi grâce à la contribution des migrants aux changements de la société. Au Nord, il s'agit donc aussi du développement vers une société plus accueillante. En effet, on peut évaluer le degré de développement d'une société par rapport à ce qu'elle fait pour les personnes les plus faibles.

Mr Abbé Ambroise Tine :

La cause de l'émigration est souvent la pauvreté et le migrant au départ n'a pas conscience de l'impact de la migration car « d'abord, on se regarde soi ».

Msgr Blaise Nzeyimana

Les valeurs culturelles sont aussi en contact et s'influencent mutuellement.

D'autre part, la manière dont le pays de destination gère la migration influence aussi le développement du pays d'origine (exemple : politique de retour volontaire ou expulsion forcée...).

Najla Chadha

Exemple de la contribution des migrants à l'économie du Liban : cet été, une grande partie des travailleurs étrangers sont repartis chez eux en raison de la guerre. Le gouvernement a alors pris conscience de la contribution des migrants à l'économie du pays et a encouragé ces derniers à rester en assouplissant les conditions de séjour.

Question : Souvent les migrants n'ont plus de nom, plus de statut ; on parle de sans-papiers. Que pouvons-nous faire ? Qu'est-ce que fait Caritas ?

Anne Dussart, Responsable du Service Social de Caritas International (Belgique) :

Caritas fait le lien entre migration et développement. Au sein de Caritas International Belgique, cela fait l'objet des deux départements opérationnels.

Il est ici question du coût humain de la migration. C'est à cela que le service social de Caritas International Belgique est confronté.

Beaucoup de personnes sont protégées par la convention de Genève (réfugiés). Il est plus difficile de protéger les autres migrants car il n'y a pas d'encadrement légal, ils n'ont pas de statut.

Chez Caritas, nous soutenons tous les migrants qui font appel à nous dans la mesure de nos possibilités et nous plaidons auprès du gouvernement pour les droits de ces personnes. Nous essayons aussi d'aborder chaque personne à travers sa nationalité, sa culture. Enfin, nous envisageons lorsque cela est souhaitable et possible, un retour volontaire et digne au pays d'origine.

Gonzalo Dopchie, Directeur de Caritas International (Belgique) :

Les présentations illustrent à quel point les phénomènes migratoires concernent toutes les régions du monde ; un pays 'de départ' peut aussi être pays de destination comme le Liban et le Burundi.

Il faut d'ailleurs saluer Caritas Burundi pour son programme d'aide au retour des réfugiés burundais de Tanzanie, avec le soutien du gouvernement belge.

Ici en Belgique, Caritas a préféré accueillir les migrants de manière individuelle et leur proposer des logements individuels intégrés au tissu socio-économique du pays.

Pierre Géhot :

L'ensemble de ces conférences débouchera sur le colloque qui nous permettra d'identifier quelques idées à défendre sur le terrain politique. Car il est possible d'influencer les prises de décision. Par exemple au Pays-Bas, la population n'a pas accepté une politique très défavorable aux migrants sans statut présents sur le territoire.

Question : Quel est le rôle de l'Eglise par rapport aux questions liées à la migration ?

Msgr Blaise Nzeyimana :

En 1995, dans la province de Gitega, l'Archevêque a mis sur pied une commission pour inventer une pastorale de la crise : approcher les déplacés chez eux et les populations dans les collines pour parler de la possibilité de la réconciliation. Les prêtres étaient incertains de l'accueil qu'ils allaient recevoir car si dans un premier temps ils apportaient de la nourriture, ensuite ils n'avaient plus rien à distribuer à ces personnes dans le malheur, la peur et la suspicion. Heureusement, ils ont été bien accueillis.

Depuis 2002, deux commissions catholiques au niveau national travaillent sur la réconciliation mais aussi l'aide aux réfugiés. Les réfugiés en Tanzanie depuis 1972 ont déclaré qu'ils attendaient cela depuis 40 ans. L'action de l'Eglise est multiple : plaider ; gestion des terres (trouver des solutions à l'amiable, ce qui est très délicat) ; réhabilitation de maisons, de l'agriculture...

Mr Abbé Ambroise Tine :

Il y a beaucoup d'écrits du Vatican et des évêques sur la question de l'anonymat des immigrants, en particulier des clandestins. Au Sénégal, L'Eglise met l'accent sur l'éducation aux valeurs, en particulier celle de l'amour. Son manque est lié à la pauvreté et aux guerres. Il faut réinstaller la culture de l'amour au cœur de la société.

Réflexions :

Nous limitons ici le débat aux politiques de développement et politiques de l'immigration. Il est cependant important de l'ouvrir sur les politiques économiques et commerciales puisqu'elles ont un effet sur les migrations. L'immigration est utilisée pour le développement économique du Nord.

Actuellement, il y a une orientation des programmes de développement pour limiter la migration. Il y a un risque d'instrumentalisation des ONG.

Question : Face aux conditionnalités entre l'Europe et les PVD pour la gestion de l'immigration, ces derniers forment-ils un front unique (commun) pour défendre leurs positions ?

Peter Verhaeghe :

Il n'existe aucun front unique dans les pays d'origine. Cependant, certains pays comme la Chine, le Sri Lanka et l'Inde développent une politique active d'émigration. C'est une approche politique de la migration. Il s'agit d'un investissement.

Dans les pays de destination par contre, le phénomène des migrations clandestines est très ressenti et les pays tentent de limiter les flux migratoires ou au mieux de les contrôler.

Ainsi en Europe, une gestion commune des frontières pour limiter l'immigration clandestine ainsi qu'une réflexion sur une politique active de gestion de l'immigration sont désormais d'actualité.

Quant aux USA, une politique active pour encourager l'immigration est en vigueur depuis longtemps. Il faut constater que par une politique bien maîtrisée, l'immigration devient une richesse énorme. L'intervenant a fait remarquer par exemple que la plupart des gagnants des prix Nobel dans le monde sont américains et que pour la plupart sont d'origine émigrée.

L'Union Européenne tente de suivre cet exemple. En septembre prochain sera défendu un projet de loi visant à stimuler l'immigration de personnes hautement qualifiées.

Il faut en conclure qu'une évaluation de l'impact des migrations sur le développement permettrait une certaine cohérence dans les différentes politiques de développement.

Jusqu'à présent, il y a eu un débat limité sur le lien entre les politiques de développement et les migrations. Il est souhaitable d'étendre le débat sur les politiques internationales sur le commerce et l'économie tout en veillant à associer aux débats la société civile et d'autres partenaires sociaux.

Il faudra surtout éviter de ne limiter le débat qu'aux pays d'où sont issus les plus importants flux migratoires. Tous les pays doivent être associés dans la recherche d'une solution au problème dont les conséquences touchent tous les pays sans exception.

Bernard Ryelandt, Vice-président de Caritas International (Belgique) :

Les conditionnalités imposées par les pays européens aux pays d'Afrique du Nord consistent à lier l'aide au développement à l'établissement par ces pays d'une politique de contrôle drastique de l'émigration clandestine. Cette perspective empêche de concevoir une migration qui serait basée sur les droits de l'homme et intégrée dans une politique cohérente de développement.

Question : A propos de l'immigration du travail, les pays européens sont à la recherche d'une « triple win policy ». Quelle est la participation dans cette recherche des organisations de la société civile dans les pays du Sud ?

Pas de réponse faute de temps.

Question : S'agissant du cas particulier du Liban, nous constatons que les femmes immigrées effectuent principalement des travaux domestiques. Cela veut-il dire que les femmes libanaises ne font plus ce travail ?

Najla Chadha :

La réponse est que les travaux ménagers ne sont pas l'apanage des seules femmes immigrées; toutefois elles sont les plus nombreuses à les faire pour des raisons de calcul rationnel. A titre exemplatif, pour un salaire mensuel de 100 USD, il est facile de trouver une femme sri lankaise pour des travaux domestiques, tandis que pour le même travail, une Libanaise coûterait 400 USD par mois.

Conclusion – Pierre Géhot, Président de Caritas International (Belgique)

Avec le présent atelier comme pour les trois précédents, il est question de donner des éléments de réponses et non pas des réponses figées vu la complexité du thème de l'atelier.

Les différentes causes des migrations ont été évoquées en filigrane au cours de l'atelier : la faim, les guerres, des problèmes sociopolitiques dans les pays d'origine, les changements climatiques, etc.

Dans un atelier précédant, il a été souligné le fait que 20% de la population belge est constituée de descendants de non belges.

Il y a de mauvaises et de bonnes migrations. Par exemple, la liberté de circulation en Europe est positive.

Finalement, il y a des migrants (réfugiés ou non) dans tous les pays. Ce sont les causes qui diffèrent ainsi que la manière dont les pays de destination reçoivent les migrants. En Europe, il nous faut être attentif à ce que nos politiques en la matière ne persécutent pas les migrants qui ne sont pas à blâmer. Ce sont les causes de la migration qui sont condamnables.

La déclaration des Droits de l'Homme et la dignité humaine sont les deux pierres angulaires de notre réflexion.